

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 1 / 10

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**
**1.1 Identificateur de produit**

**Weldtite Dirtwash Citrus degreaser**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
**1.2.1 Utilisations pertinentes**

Produit d'épuration

**1.2.2 Utilisations déconseillées**

Aucun connu.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
**Société**

Weldtite Products Ltd.  
Unit 9, Harrier Road, Humber Ind. Estate  
Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP / UK  
Téléphone 0044-1652-660000  
Téléfax 0044-1652-660066  
Site internet www.-weldtite.-co.-uk  
E-mail sales@weldtite.co.uk

**Secteur informatif**
**Informations techniques**

sales@weldtite.co.uk

**Fiche de Données de Sécurité**

sdb@chemiebuero.de

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**
**Société**

+44 (0) 1652 660000 Lu-Ve 8:00 - 17:00

**SECTION 2: Identification des dangers**
**2.1 Classification de la substance ou du mélange**
**2.1.1 Classification ( Règlement (CE) No 1272/2008 )**

Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**2.1.2 Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)**

Xi, Irritant - R 41: Risque de lésions oculaires graves.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Le produit est classé selon les directives de l'UE et il doit être marqué.

**Marquage selon règlement (CEE) 1272/2008 [CLP]**
**Pictogrammes de danger**

**Mention d'avertissement**

DANGER

**Contient:**

Alcool éthoxylée, C9-11, &lt;2.5 EO

Alcool alkyl éthoxylé, C9-11

**Mentions de danger**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux / du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

**Produits de nettoyage, 648/2004/CE, contient:**

5 - <15% tensio-actifs non ioniques  
< 5% hydrocarbures aliphatiques  
parfum d-LIMONENE  
parfum

**2.3 Autres dangers**
**Autres dangers**

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 2 / 10

**SECTION 3: Composition / Informations sur les composants**
**Type de produits:**

Lors de ce produit, il s'agit d'un mélange.

Conc. [%]	Substance
5 - < 10	Alcool éthoxylée, C9-11, <2.5 EO CAS: 68439-46-3, EINECS/ELINCS: Polymer, ECB-Nr.: 01-2119980051-45-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Eye Dam. 1: H318 EEC: Xn, R 22-41
3 - < 5	Alcool alkyl éthoxylé, C9-11 CAS: 68439-45-2, EINECS/ELINCS: Polymer GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 EEC: Xi, R 41
1 - < 5	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques EINECS/ELINCS: 919-857-5, EU-INDEX: 649-327-00-6, ECB-Nr.: 01-2119463258-33-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - Asp. Tox. 1: H304 - STOT SE 3: H336 EEC: Xn, R 10-65-66-67
1 - < 5	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail) CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, ECB-Nr.: 01-2119450011-60-XXXX

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H et des phrases R: voir la SECTION 16.

**SECTION 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler aussitôt un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Assurer un traitement médical. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes.  
En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1 Moyens d'extinction**

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.  
Hydrocarbures non brûlés.  
Oxyde de carbone (CO).

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 3 / 10

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Utiliser un vêtement de protection individuel.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Température de stockage recommandée: 10 - 35 °C

Protéger du gel.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes et protéger du rayonnement solaire.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 4 / 10

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)**

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail)
	CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, ECB-Nr.: 01-2119450011-60-XXXX
	VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 50 ppm, 308 mg/m <sup>3</sup> , TMP 84
1 - < 5	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques
	EINECS/ELINCS: 919-857-5, EU-INDEX: 649-327-00-6, ECB-Nr.: 01-2119463258-33-XXXX
	VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 100 ppm, 525 mg/m <sup>3</sup> , OSHA

**Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)**

Conc. [%]	Substance / CE VALEURS LIMITES
1 - < 5	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail)
	CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, ECB-Nr.: 01-2119450011-60-XXXX
	8 heures: 50 ppm, 308 mg/m <sup>3</sup> , H

**DNEL**

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques
	Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 1500 mg/m <sup>3</sup> .
	Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 300 mg/kg bw/d.
	Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 300 mg/kg bw/d.
	Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 300 mg/kg bw/d.
	Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 900 mg/m <sup>3</sup> .
1 - < 5	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
	Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 65 mg/kg bw/day.
	Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 310 mg/m <sup>3</sup> .
	Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 15 mg/kg bw/day.
	Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 1.67 mg/kg bw/day.
	Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 37,2 mg/m <sup>3</sup> .

**8.2 Contrôles de l'exposition****Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques**

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

**Protection des yeux**

Lunettes de protection.

**Protection des mains**

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.  
PVC (EN 374).  
Gants en caoutchouc.

**Protection corporelle**

Non indispensable sous des conditions normales.

**Divers**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

**Protection respiratoire**

Non indispensable sous des conditions normales.

**Risques thermiques**

non applicable

**Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement**

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 5 / 10

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	orange jaune
Odeur	citrique
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	8,5 8 (5%) Solution aqueuse
Valeur du pH [1%]	non déterminé
Point d'ébullition [°C]	100
Point d'éclair [°C]	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	non applicable
Limite inférieure d'explosion	non applicable
Limite supérieure d'explosion	non applicable
Propriétés comburantes	non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	non déterminé
Densité [g/ml]	1 (20°C)
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	non applicable
Solubilité dans l'eau	miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	non déterminé
Viscosité	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	non déterminé
Vitesse d'évaporation	non déterminé
Point de fusion [°C]	0
Auto-inflammation [°C]	non applicable
Temp. de décomposition [°C]	> 100

### 9.2 Autres informations

aucun

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

### 10.5 Matières incompatibles

Voir le SECTION 10.3.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Es can d'incendie: voir paragraphe 5.

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 6 / 10

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques
	LD50, dermique, Lapin: > 5000 mg/kg.
	LD50, oral, Rat: > 5000 mg/kg.
	LC50, inhalatoire, Rat: > 4951 mg/m <sup>3</sup> /4h.
1 - < 5	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
	LD50, dermique, Lapin: 13000 - 14000 mg/kg.
	LD50, oral, Rat: 5135 mg/kg.
	LC50, inhalatoire, Rat: > 500 mg/l (7 h).
5 - < 10	Alcool éthoxylée, C9-11, <2.5 EO, CAS: 68439-46-3
	LD50, dermique, Lapin: > 2000 mg/kg.
	LD50, oral, Rat: > 3000 mg/kg.
	LC50, inhalatoire, Rat: > 1,6 mg/l/4h (Aerosol).
	LC50, inhalatoire (vapeur), Rat: > 100 mg/m <sup>3</sup> /6h.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** non déterminé

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** non déterminé

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** non déterminé

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** non déterminé

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** non déterminé

**Mutagénèse** non déterminé

**Toxicité sur la reproduction** non déterminé

**Cancérogénèse** non déterminé

**Remarques générales**

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.  
La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques
	EL0, (48h), Daphnia magna: 1000 mg/l.
	EL50, (72h), Algae: > 1000 mg/l.
	NOELR, (72h), Algae: 100 mg/l.
	LL50, (96h), Oncorhynchus mykiss: > 1000 mg/l.
1 - < 5	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
	LC50, (96h), Pimephales promelas: > 10000 mg/l.
	EC50, (96h), Selenastrum capricornutum: > 969 mg/l.
	EC50, (48h), Daphnia magna: 1919 mg/l.

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 7 / 10

## 12.2 Persistance et dégradabilité

<b>Comportement dans les compartiments de l'environnement</b>	non déterminé
<b>Comportement dans les stations d'épuration</b>	Dans les stations d'épuration, le produit peut entraîner la formation de mousse.
<b>Biodégradabilité</b>	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible.

## 12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

#### Produit

Eliminer comme déchet dangereux.  
Consulter le fabricant pour le recyclage.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 070601\*  
200129\*

#### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 150102  
150110\*

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

<b>Transport routier vers ADR/RID</b>	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
<b>Transport fluvial (ADN)</b>	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
<b>Transport maritime selon IMDG</b>	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
<b>Transport aérien selon IATA</b>	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 8 / 10

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

**14.4 Groupe d'emballage**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indication correspondante aux section 6 à 8.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Pas d'information disponible.

**SECTION 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/CEE(2008/47/CE); 453/2010/CE
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2015); IMDG-Code (2015, 37. Amdt.); IATA-DGR (2015)
<b>RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):</b>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.
- <b>Observer les restrictions d'emploi</b>	Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.
- <b>VOC (1999/13/CE)</b>	ca. 3%

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

non applicable

**SECTION 16: Autres informations****16.1 Phrases-R (SECTION 3)**

R 22: Nocif en cas d'ingestion.  
 R 41: Risque de lésions oculaires graves.  
 R 10: Inflammable.  
 R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**16.2 Mentions de danger (SECTION 3)**

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 9 / 10

**16.3 Abréviations et acronymes:**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
 CAS = Numéro du Chemical Abstract Service  
 CLP = Classification, Labelling and Packaging[Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) no 1272/2008]  
 DMEL = Derived Minimum Effect Level  
 DNEL = Derived No Effect Level [Dose dérivée sans effet]  
 EC50 = Median effective concentration  
 ECB = European Chemicals Bureau  
 EEC = European Economic Community[Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)]  
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances [Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire]  
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances [Liste européenne des substances chimiques notifiées]  
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals [Système général harmonisé]  
 IATA = International Air Transport Association [Association internationale du transport aérien]  
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
 IC50 = Inhibition concentration, 50%  
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods [Code maritime international des marchandises dangereuses]  
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
 LC50 = Lethal concentration, 50% [Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)]  
 LD50 = Median lethal dose [Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)]  
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance [Persistant, bioaccumulable et toxique]  
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration [Concentration(s) prédite(s) sans effet]  
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]  
 TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
 VOC = Volatile Organic Compounds  
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative [très persistant et très bioaccumulable]

**16.4 Autres informations****Méthode de classification**

Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)

Weldtite Products Ltd.

Barton-on Humber North Lincolnshire DN 18 5RP

Date d'émission 17.04.2015, Révision 17.04.2015

Version 02. Remplace la version : 01

Page 10 / 10

**Positions modifiées**

SECTION 3 ajouté: Alcool alkyl éthoxylé, C9-11

SECTION 3 ajouté: (2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail)

SECTION 3 ajouté: Alcool éthoxylée, C9-11, <2.5 EO

SECTION 3 ajouté: Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques

SECTION 2 ajouté: P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

SECTION 2 ajouté: P280 Porter un équipement de protection des yeux / du visage.

SECTION 2 ajouté: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

SECTION 2 ajouté: DANGER

SECTION 2 ajouté: Ätzwirkung

SECTION 2 ajouté: Eye Dam. 1

SECTION 2 ajouté: P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

SECTION 2 ajouté: P102 Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 2 ajouté: P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

SECTION 3 ajouté: Pour le texte intégral des mentions H et des phrases R: voir la SECTION 16.

SECTION 4 ajouté: En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

SECTION 4 ajouté: Pas d'information disponible.

SECTION 4 ajouté: Appeler aussitôt un médecin.

SECTION 4 ajouté: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

SECTION 4 ajouté: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

SECTION 7 ajouté: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

SECTION 7 ajouté: Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes et protéger du rayonnement solaire.

SECTION 8 ajouté: Non indispensable sous des conditions normales.

SECTION 8 ajouté: PVC (EN 374).

SECTION 8 ajouté: Gants en caoutchouc.

SECTION 8 ajouté: Non indispensable sous des conditions normales.

SECTION 8 ajouté: Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

SECTION 9 ajouté: jaune

SECTION 9 ajouté: Solution aqueuse

SECTION 11 ajouté: Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

SECTION 12 ajouté: Dans les stations d'épuration, le produit peut entraîner la formation de mousse.

SECTION 12 ajouté: Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

SECTION 12 ajouté: Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

SECTION 12 ajouté: Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

SECTION 13 ajouté:

SECTION 15 ajouté: -

SECTION 15 ajouté: -

SECTION 16 ajouté: Méthode de calcul

SECTION 16 ajouté: Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

Copyright: Chemiebüro®

